

## POURQUOI UNE LETTRE OUVERTE A RAMBOUILLET TERRITOIRES ?

L'AIDEMA est une école intercommunale de musique et théâtre fondée en 1978 et ayant son activité répartie sur Auffargis, Le Perray et Les Essarts. Elle donne des cours de musique et théâtre et participe largement à l'animation de son territoire avec une quarantaine de spectacles publics par an.

- ✓ Nous sommes soutenus par ces trois communes (subventions et mise à disposition de locaux) par le biais d'une convention qui expire le 31 août 2017.
- ✓ Nous avons 19 salariés et, en année normale, environ 300 élèves entre musique et théâtre.
- ✓ Notre offre en musique est à peu près identique à celle du conservatoire de Rambouillet. Nous avons 5 classes de théâtre mais pas de danse.

Globalement nous sommes bien adaptés à notre bassin de population car, en moyenne sur les trois dernières années, nous avons 256 musiciens pour un bassin de population de 15 000 habitants alors que les conservatoires communautaires en ont 681 pour 56 000 habitants : taux de pénétration 1,7 % pour l'école intercommunale de musique et théâtre et 1,2 % pour les conservatoires communautaires.

Notre budget de fonctionnement est de 180 k€ auxquels il faut ajouter 45 k€ de valorisation du bénévolat. Ce bénévolat et une gestion rigoureuse nous permettent d'afficher des coûts par élève imbattables.

En comparaison, le conservatoire de Rambouillet avec 550 musiciens et 200 danseurs a un budget d'environ 1000 k€ alors même qu'un danseur en formation coûte environ moitié moins cher qu'un musicien. Et le conservatoire de St Arnoult a un budget de 600 k€ pour environ 180 musiciens et 56 élèves en théâtre.

Si on raisonne en coût par élève-musicien en formation, le "prix de revient" de la formation d'un élève est d'environ 2748 € dans les conservatoires communautaires et de 1027 € à l'AIDEMA. Mais les conservatoires communautaires étant largement financés par la communauté d'agglomération, le prix payé par les parents est de 528 € dans les conservatoires communautaires alors qu'il est de 803 € à l'AIDEMA.

Le paradoxe est donc que les adhérents de la structure la plus économe paient plus cher parce que cette structure n'est pas soutenue par la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART).

Or, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, nos trois communes faisant partie de la CART, nos adhérents ont théoriquement le droit de s'inscrire aux conservatoires communautaires pour y bénéficier du tarif à 528 € ... sauf qu'il y a déjà des listes d'attente de plusieurs années et que

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI

Tél. : 06.95.35.13.05 Mail : [aidema@aidema.net](mailto:aidema@aidema.net)

Siège social : Mairie 78610 AUFFARGIS

<http://www.aidema.net>



donc nos 300 adhérents n'ont aucune chance de pouvoir pratiquer la musique dans les conservatoires communautaires ... sans même parler des problèmes pratiques pour les parents qui au lieu d'avoir les cours dans leurs communes devront se déplacer trois fois par semaine pour le cours de Formation Musicale, le cours d'instrument et la pratique collective.

De plus, les conservatoires communautaires sont financés par la CART, donc par tous ses habitants, ce qui signifie que les habitants d'Auffargis, du Perray et des Essarts paient pour des conservatoires auxquels ils n'ont pas accès et qu'en plus ils doivent payer 50% plus cher leurs propres cours de musique parce que leur école de musique n'est pas soutenue par la CART.

Enfin, en ces temps de rigueur budgétaire, où est la logique à financer les structures les plus coûteuses et à ne pas financer (au travers de subventions ou tout autre dispositif de soutien) les plus économes des deniers publics ? Pour fixer les idées, il suffirait de 65 k€ pour que l'AIDEMA puisse proposer des tarifs identiques à ceux des conservatoires communautaires et continuer à assurer l'animation de son territoire. Cela représente 10 % du budget du conservatoire de St Arnoult, alors que Le Perray et Les Essarts ont chacun une population plus importante que Saint Arnoult.